

**DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Ressources - Secrétariat des  
assemblées  
N° 2020-D-309

**MEDIATHEQUE L'ALPHA :  
CONTRAT DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET  
CESSION DE DROITS D'UN CONCERT DESSINE  
AVEC DAMIEN DUFOUR –  
ANNULE ET REMPLACE LA DECISION N° 291  
DU 9 SEPTEMBRE 2020**

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION du GRAND ANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Président,
- VU, l'arrêté n°33 du 11 août 2020 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard DESAPHY en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération susvisée,
- VU, la décision n°291 du 9 septembre 2020 portant approbation du contrat de production audiovisuelle et cession de droits d'un concert dessiné avec Damien Dufour,

Considérant que le montant de la cession de droit indiqué dans la décision susvisée est erroné,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** – Est annulée et remplacée la décision n° 291 du 9 septembre 2020.

**Article 2** – Est approuvé le contrat de production audiovisuelle et cession de droits d'un concert dessiné passé avec l'artiste Damien DUFOUR, domicilié 9 rue des Arceaux à Angoulême, et GrandAngoulême pour la médiathèque l'Alpha.

**Article 3** – La convention prévoit la captation du concert dessiné prévu le 6 octobre 2020 à 18h30 à l'Alpha, à des fins archivistiques et pédagogiques, ainsi que pour valoriser et promouvoir les activités de l'Alpha.

**Article 4** – La cession de droit de l'artiste à GrandAngoulême est consentie pour un montant de 451,25 €.

**Article 5** – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.